



**DELIBERATION**  
**du**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le

ID : 080-218006450-20260429-D\_2025\_04\_591-DE



**SEANCE DU 15 AVRIL 2026**

Date de la convocation  
07/04/2026

Membres en exercice  
29

Membres présents  
24

Membres représentés  
5

Membres absents/excusés  
0

Nombre de suffrages  
exprimés  
29

L'an deux mille vingt-six le 15 avril à 18h, le Conseil municipal de la commune de Roye légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier VALIN conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

**ETAIENT PRESENTS** : Olivier VALIN, Corinne FROMENTIN, Bruno THOREL, Claire MIGNET, Géraldine SKRZYNSKI, Robert DORIGO, Aurélie DA SILVA, Fabrice FROMENTIN, Ludivine GOY, Corentin THOREL, Carole CHEVALIER, Emmanuel VANGHELUÉ, Fabienne SOMMERMONT, Hervé LAMBELIN, Freddy DEMOEN, Marilou CHEVALIER, Frédéric LEGUAY, Marie-Laure BITZ, Jean-Pierre RAMU, Anne CHELLÉ, Delphine DELANNOY, Loïc CARETTE, Sophie SOUFFLET, Grégory BOSCO.

**ABSENTS REPRESENTES** :

Éric GUIBON pouvoir à Bruno THOREL,  
Frédérique PLET pouvoir à Géraldine SKRZYNSKI,  
Yohann WILLMANN pouvoir à Sophie SOUFFLET,  
Salima TIDDARI pouvoir à Delphine DELANNOY,  
Olivier DEVILLERS pouvoir à Loïc CARETTE,

**A été nommée secrétaire : Madame Claire MIGNET**

**D2026-04-549**

**FONDS DE CONCOURS CCGR -VOIRIE RUE ROGER SALENDRO**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5214-16,

Vu la délibération N°DL2026-011 du Conseil Communautaire en date du 29 janvier 2026 portant sur l'autorisation du versement du fonds de concours à la commune de Roye la voirie « Rue Roger Salengro et signature de la convention,

Vu le projet de convention avec la Communauté de Communes pour le versement dudit fonds de concours,

Le Maire propose au Conseil Municipal d'établir une convention entre la Communauté de Communes du Grand Roye et la Commune afin que la Communauté de Communes verse un fonds de concours d'un montant de 11 900.00 euros en faveur de la Ville, notamment pour la voirie « Rue Roger Salengro »

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de :

- d'approuver la convention entre la Communauté de Communes du Grand Roye et la Ville de Roye attribuant un fonds de concours à la Ville de Roye pour la voirie « Rue Roger Salengro » pour un montant de 11 900.00€
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout acte y afférent.

Exécution de la délibération :

(Articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)

Enregistrée à la préfecture de la Somme le : 20/04/2026

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération

Le Maire *Marie* XALIN

